PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION

DU CONSEIL D’ÉTABLISSEMENT  DE L’ÉCOLE DE LA CLAIRIÈRE

TENUE LE 15 mai 2023, 19h00,

En présentiel

PRÉSENCES

|  |  |
| --- | --- |
| Geneviève Allard, directrice  | Sandra Pimparé |
| Yanik Pilon | Nancy Laplante  |
| Mathieu Gagnon | Manon Labonne  |
| Marie-Pier Breton | Manon Leclerc  |
| Émilie Léger |  |
| Bissam Karafi  |  |
|  | Absents : Dominique Parent, Katherine Proulx-Gilbert, Jonathan Lantagne , Karine Mathon , Kassandra Gauthier , Dominique Parent  |

1. OUVERTURE DE L’ASSEMBLÉE

L’assemblée est déclarée ouverte à 19h05par Mathieu Gagnon . Le quorum est atteint.

1. LECTURE ET ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

1.Ouverture de la réunion;

2.Lecture et adoption de l’ordre du jour;

3.Lecture et adoption du procès-verbal du 3 avril 2023

4.Parole au public;

5.Transport du midi pour approbation

6.Budget initial 2023-2024 et règles de transférabilités- pour adoption;

7.Fournitures scolaires 2023-2024- pour approbation; (documents remis séance tenante)

8.Calendrier scolaire 2023-2024- pour information;

9.Plan d’action 22-23 pour information

10.Mot du représentant du comité de parents

11.Mot de la direction;

12.Date de la prochaine réunion; 12 juin en présentiel

13.Levée de l’assemblée.

.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 3 avril 2023

Le procès verbal est approuvé par Marie-Pier Breton

Adopté à l’unanimité

C.É.22-23-35

4.PAROLE AU PUBLIC

Il n’y a pas de public.

5.TRANSPORT DU MIDI

Geneviève Allard présente la feuille pour le transport du midi.

Nous allons envoyer cette demande aux parents.

Sandra Pimparé approuve.

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-36

6.BUDGET INITIAL ET RÈGLES DE TRANSFÉRABILITÉS

 Geneviève Allard présente le sommaire du budget initial.

Proposé par Yanick Pilon

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-37

Règles de transférabilité : CÉ-22-23-38

 7. FOURNITURES SCOLAIRES 23-24

Geneviève Allard présente la liste des effets scolaires pour 23-24. La ristourne de chez Hamster sera de 15% sur les cahiers d’exercices.

 Proposé par Manon Labonne

Adopté à l’unanimité

CÉ-22-23-39

8-CALENDRIER SCOLAIRE 23-24

Geneviève Allard présente le calendrier 23-24.

9-PLAN D’ACTION 21-22

Geneviève Allard présente le bilan pour 21-22 du projet éducatif.

10-SORTIES ÉDUCATIVES

Les membres du CÉ accepte les frais de 10,31$ pour les neurones atomiques des 2e année.

Approuvé par Émilie Léger

Adopté à l’unanimité

CÉ22-23-40

11- MOT DU REPRÉSENTANT DE PARENTS

Mathieu Gagnon fait un retour sur la SEJ-18. Il y aura un CA extraordinaire le 17 mai 2023.

12.MOT DE LA DIRECTION

Il y aura un dîner hordogs pour le 25e anniversaire de l’école. La murale est terminée.

13. DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 15 juin 18h30. Restaurant à déterminer par Geneviève Allard

14. LEVÉE DE L’ASSEMBLÉE

Mathieu Gagnon annonce la levée de la séance à 20h20.

Proposé par Bissam Karafi

CÉ-22-23-41

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, directrice Mathieu Gagnon, président

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Geneviève Allard, secrétaire